

Référence : 5943-5

PACK CANNES DE RADIATEUR MANUEL À VISSER 1/2



- **KIT COMPLET POUR RACCORDER UN RADIATEUR COMPRENANT :**
- 2 CANNES DE RACCORDEMENT Ø14 MM, EN CUIVRE CHROMÉ, AVEC RACCORDS À SERTIR (QB) POUR TUBE PER
- 2 RACCORDS BICÔNES MÂLE 15/21
- 1 ROBINET ÉQUERRE 15/21 MANUEL AUTO-ÉTANCHE PAR JOINT TORIQUE INTÉGRÉ
- 1 COUDE DE RÉGLAGE 15/21 AUTO-ÉTANCHE PAR JOINT TORIQUE INTÉGRÉ

| | |
|---------------------------------|---|
| DESCRIPTION | Pour un gain de temps et une finition esthétique ! - Pack composé de : - 2 cannes avec raccords à visser mâle 15/21. - 2 raccords Bicône mâle 15/21. - 1 robinet manuel équerre femelle 15/21 avec joint torique. - 1 coude de réglage 15/21 avec joint torique. |
| CARACTÉRISTIQUES | Pack composé de : - 2 cannes avec raccords à visser mâle 1/2". - 2 raccords Bicône mâle 1/2". - 1 robinet manuel équerre femelle 1/2" avec joint torique. - 1 coude de réglage 1/2" avec joint torique. |
| APPLICATIONS | Permet d'équiper un radiateur de son robinet manuel, son coude de réglage et de 2 cannes de raccordement |
| CONDITIONS D'UTILISATION | Le raccordement d'une canne sur le robinet ou le coude de réglage est effectué à l'aide d'un raccord bicône fourni |
| COMPATIBILITÉ | Les orifices du radiateurs sont en 1/2" et les cannes reçoivent un tube avec un raccord 1/2 |
| PRÉCAUTION D'EMPLOI | Le raccordement du tube PER est réalisé par sertissage avec des machoires de profil H |

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
